

ECOLE LIBRE SUBVENTIONNEE MIXTE
NOTRE-DAME DE BEAURAING
Rue du Village, 20
5081 Meux



REGLEMENT
D'ORDRE
INTERIEUR

Enfants

1) Attitude sociale.

Pour bien vivre ensemble je respecte certaines règles :

- je surveille mon langage et mes attitudes doivent être impeccables tant vis-à-vis des professeurs, des accueillantes que des autres enfants et de leurs parents ;
- je choisis une tenue vestimentaire propre et décente;
- les consoles de jeux, GSM et autres objets électroniques restent chez moi ; les chewing-gums, les chips ainsi que les boissons énergisantes, et tous les « softs » sont **interdits**
- je trie mes déchets en les jetant dans les poubelles adéquates : en classe et dans la cour. Le tri est l'affaire de tous !

2) Attitude de travail

Pour progresser, je reçois l'aide de mes professeurs mais le travail et l'effort individuels sont indispensables pour progresser. J'emporterai mon matériel nécessaire à la réalisation de mes travaux à domicile ; **les locaux ne sont plus accessibles après 15h30**. Je prépare donc mon cartable sans rien oublier. Mes devoirs et leçons doivent être réalisés pour la date demandée. Je veille à ce qu'ils soient toujours soignés et réalisés consciencieusement.

3) Rangs et récréations

J'arrive à l'heure, avant la sonnerie.

Les rangs

- **A la première sonnerie, les rangs se forment. A la deuxième sonnerie, je me tais.**
- Au signal de mon professeur, je **marche calmement** en rang.
- Quand je rentre diner à la maison, j'attends mes parents à la petite barrière (côté cour). A 15h30, je rejoins mes parents qui m'attendent près des barrières.
- Quand je quitte l'école avec mon enseignant, pour une visite, une excursion, je marche dans le rang.

Pendant les récréations :

- je ne traîne pas dans les couloirs et escaliers ;
- je range la garderie si j'y ai passé du temps pour cause de maladie (justificatif écrit);
- j'emporte mon manteau pour me rendre au repas chaud ;
- je respecte mon voisin ma voisine, je n'entrave pas leurs jeux (ex : dégagements de ballons) ;
- j'accueille tout le monde dans le jeu. Celui-ci a des règles qui doivent être respectées par tous les participants. En cas de conflit, j'en informe les accueillantes ou un enseignant.
- je demande l'autorisation pour aller rechercher un ballon tombé sur le trottoir ou le parking devant l'école.
- Je veille à la propreté des lieux. Je choisis les bonnes poubelles pour un bon tri.
- les enfants du primaire n'utilisent pas les jeux de la cour des maternelles ;
- il m'est strictement interdit de monter sur les balustrades, sur les poubelles, les pilastres et sur les barrières ;
- les ballons en cuir sont interdits. Pas de ballon le matin avant 8h30 et de 15h30 à 15h45.
- je respecte les plantations dans le petit potager et je ne joue pas dans le parterre côté cabanes
- voir règlement en annexe

4) Cadre de vie

Je prends soin de tout ce qui m'entoure dans l'école :

- les portemanteaux
- les murs
- **les toilettes**
- les bancs et les chaises
- mes effets scolaires (livres, cahiers, stylos, gommes, lattes...)
- je ne mange pas dans les couloirs.

5) L'éducation physique (pour les classes primaires)

La gymnastique.

Je dois porter le tee-shirt de l'école, un short bleu et des chaussures adaptées.

Mes effets seront contenus dans un sac approprié et le tout sera marqué à mon nom.

Toute absence au cours devra être motivée par une note de mes parents ou par un certificat médical.

La natation.

Pas de piscine,

6) Journal de classe et B.A.L.

Mon journal de classe est un document important. Il sert à noter les devoirs, les leçons et les communications. **Je le ferai signer et le glisserai tous les jours dans mon cartable.**

La farde à rabats servira de boîte aux lettres (B.A.L.) afin de permettre une bonne communication des informations. Elle sera consultée et vidée par mes parents tous les jours.

7) Le temps de midi

- De 12h05 à 12h20 : diner en classe ou au réfectoire si je prends le repas chaud.
- De 12h20 à 13h35 : récréation
- Quand je reste en classe, je mange mes tartines calmement et poliment sous la surveillance d'un enseignant. Je n'oublie pas de placer mon set de table sur le bureau. Le potage est servi en classe (sauf pour les repas chauds).
- Si je prends le repas chaud, je respecte les consignes : parler à voix basse, me déplacer calmement, débarrasser la table.
- Si, exceptionnellement, je dois quitter l'école pendant la pause de midi, **je fournis une note écrite dans mon journal de classe signée de mes parents.** Je serai alors sous leur responsabilité.
- Si je retourne chez moi à 12h05, je ne reviens pas avant 13h30.

8) Le bulletin (pour les classes primaires)

Le bulletin est le reflet de mon travail. Beaucoup de compétences sont travaillées en classe mais ne font pas l'objet d'une évaluation car elles doivent encore être approfondies.

Le bulletin informatisé sera distribué à différentes dates qui seront communiquées

dans le QDN. Je veille à le faire signer par mes parents et je le rends à mon instituteur, sans tarder.

9) Les sanctions

Je serai puni(e) en fonction de la faute.

Les enseignant(e)s et les accueillantes sont responsables de l'éducation et de l'enseignement. A ce titre, il intervient et prononce des sanctions adaptées aux circonstances.

- 1) Remarque orale à l'enfant par l'enseignant(e) ou l'accueillante.
- 2) Remarque écrite dans le journal de classe à faire signer par les parents.
- 3) Remarque écrite dans le journal de classe avec sanction à faire signer par les parents.
- 4) Convocation des parents auprès de la direction.
- 5) Retenue avec travail écrit.

Les chartes et règlements de l'école seront suivis par tous.

J'ai lu et bien compris les 9 points du règlement. Je m'engage à les respecter.

Nom et Prénom

Signature

Parents

10) Sécurité routière

Pour la sécurité de nos enfants, nous vous prions de bien vouloir vous stationner en respectant le code de la route.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner ou de rouler sur les trottoirs.

Merci de ne pas stationner devant le parking de l'école. La place de l'église est à votre disposition.

Pour permettre une meilleure surveillance à la sortie, seuls sont autorisés à sortir par la grille, les enfants tenant leur vélo à la main et les parents qui poussent un landau. Les autres veilleront à sortir par le petit passage. Evitons donc de l'obstruer.

11) Les absences

Toute absence est motivée le jour même par le responsable de l'enfant, soit par l'intermédiaire du frère ou de la sœur soit en téléphonant à la direction ou au secrétariat. Pour les enfants des classes primaires, elle sera confirmée par un écrit dès le retour en classe.

Au delà de deux jours, un certificat médical est requis. L'école est tenue de signaler les absences non justifiées à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire. Les départs prématurés en vacances ne sont pas autorisés.

12) Entrée des classes

Dès la première sonnerie du matin sonnerie du matin, les parents quittent l'école de manière à ne pas perturber les rangs, ni les cours qui commencent.

En maternelle, l'accueil se fait à 8h30 et ne doit pas se prolonger. L'accueil doit permettre aux enfants, avec l'aide de l'enseignant, de s'installer et de se sentir au mieux en classe. Evitez donc les « au revoir » prolongés et les signes aux fenêtres.

Afin de faciliter la rentrée des classes, il est demandé aux parents qui conduisent les enfants en maternelle d'emprunter le passage donnant accès à la petite cour !

Pour rappel :

De 7h à 8h00 : garderie maternelle et primaire dans le petit réfectoire

A partir de 8h00: le primaire se rend dans la grande cour. En maternelle, les enfants restent jusque 8h15 dans le petit réfectoire.

« Même en votre présence, les enseignants ont le devoir, le cas échéant, de faire des remarques à votre enfant surtout s'il en va de sa sécurité ainsi que celle des autres ».

13) Sortie des classes

A 12h05 et à 15h30, les parents attendent les enfants au bout de la cour sans bloquer l'accès à la barrière (derrière le goal de foot.

Lors d'intempéries, ils peuvent s'abriter sous le préau sans bloquer la sortie des couloirs.

14) Organisation générale

L'école est ouverte tous les jours scolaires de 7h00 à 18h00.

Début des cours : 8h30 le matin et 13h35 l'après-midi.

Fin des cours : 12h05 le matin et 15h30 l'après-midi – A 14h30 le vendredi.

Le mercredi, les cours se terminent à 12h05. A 13h00, les enfants se rendent en car à l'école communale de Meux.

A 15h45 tous les enfants présents rejoignent la « zone calme » et commencent leurs devoirs.

Un enfant pourra retourner seul qu'avec une autorisation écrite des parents.

Les garderies du matin, du soir et du mercredi après-midi sont organisées par l'ASBL Récréagique : 0,03€ par minute.

Les factures seront distribuées en fin de mois.

Afin de faciliter l'organisation des « zones calmes » :

les enfants de P1/P2 se présenteront dans **le local de P5B**

les enfants de P3/P4 se présenteront dans **le local de P4A**

les enfants de P5/P6 se présenteront dans **le local de P5A**

Les autres classes ne sont plus accessibles après 15h30.

15) Vie privée

Chaque acteur de la vie de l'école dont les parents, sont tenus de respecter la vie privée de chacun : famille, enseignants,...

14) Médicaments

Les enseignants ne sont pas tenus à administrer des médicaments aux enfants. Avec un écrit du médecin traitant et l'accord de la direction certaines situations pourront être analysées.

16) Communication

Lorsque vous rencontrez une difficulté, nous vous encourageons à en discuter avec la personne concernée afin de la résoudre au plus vite.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

L'équipe éducative.